

L'appareil de production du secteur du bâtiment en Bretagne au 31 décembre 2018

*Les statistiques détaillées dans les pages suivantes TIENNENT COMPTE des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur mis en place depuis 2009 (appelé régime de l'auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014). Cela représentait, pour l'ensemble du BTP, 6 145 établissements administrativement actifs sous ce statut à fin décembre 2018 en Bretagne (soit 1 215 dans les Côtes d'Armor, 2 048 dans le Finistère, 1 378 en Ile-et-Vilaine et 1 504 dans le Morbihan), dont 5 228 établissements économiquement actifs (source Urssaf Bretagne).

En Bretagne

Au 31 décembre 2018, le secteur du bâtiment compte 23 388 établissements, dont 14 155 établissements sans salarié*, 7 643 établissements de 1 à 9 salariés et 1 590 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 57 584 salariés.

58 % des établissements sans salarié travaillent dans le second oeuvre aménagement-finitions. C'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (2 437), loin devant la peinture (1 924) et la maçonnerie (1 911).

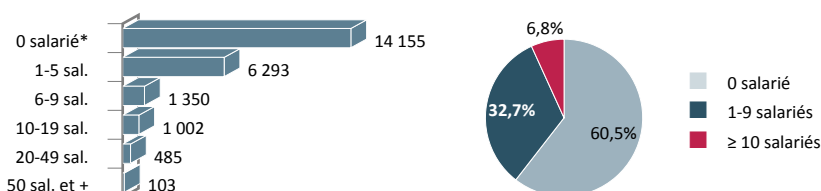
Plus de la moitié des établissements employant des salariés sont également dans le second oeuvre aménagement-finitions (52 %) mais par activité détaillée, ce sont les travaux de maçonnerie générale qui comptent le plus d'établissements (1 612) devant la menuiserie bois et PVC (1 306).

En ce qui concerne les effectifs salariés, une grande partie est employée dans le second oeuvre aménagement-finitions (45 %). Par activité détaillée, c'est encore la maçonnerie générale qui totalise l'effectif le plus important (9 684 salariés), devant l'électricité (7 733 salariés).

Après une baisse continue depuis 2008 et environ 10 300 emplois salariés perdus entre 2007 et 2015, les effectifs salariés s'étaient relativement stabilisés en 2016. En 2017, en lien avec la reprise d'activité dans le secteur du bâtiment, les effectifs ont augmenté (+ 2,6 %). La hausse a été légèrement moins importante en 2018 (+ 2,0 %), du fait d'une progression d'activité un peu moins forte. Cette dernière année, et contrairement à l'année précédente, la progression des salariés est plus marquée dans le second oeuvre technique (+ 3,5 %).

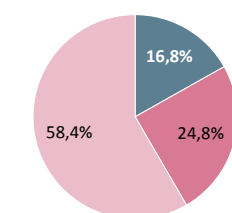
Répartition par taille d'effectif

- des 23 388 établissements*

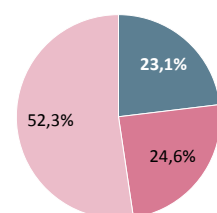


Répartition par corps d'état

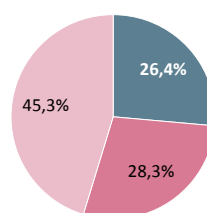
- des 14 155 éts sans salarié*



- des 9 233 éts employeurs



- des 57 584 salariés



- gros oeuvre (GO) :** maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- second oeuvre technique (SOT) :** électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- second oeuvre aménagt.-finitions (SOAF) :** charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2011 en Bretagne

au 31 déc.	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	18/17 (%)
GO	17 144	16 199	15 563	14 696	14 355	14 385	14 971	15 212	1,6
SOT	16 206	15 959	15 562	15 153	15 027	15 278	15 745	16 299	3,5
SOAF	27 963	27 389	26 379	25 784	25 428	25 325	25 716	26 073	1,4
TOTAL	61 313	59 547	57 504	55 633	54 810	54 988	56 432	57 584	2,0

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2018 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2017)

Dans les Côtes d'Armor

***N.B. :** Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.

Au 31 décembre 2018, le secteur du bâtiment compte, dans le département des Côtes d'Armor, 4 708 établissements, dont 2 918 établissements sans salarié*, 1 488 établissements de 1 à 9 salariés et 302 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 10 368 salariés.

Le département représente 20 % des établissements de la région et 18 % des salariés.

La répartition des établissements par tranche d'effectifs est relativement similaire au niveau régional.

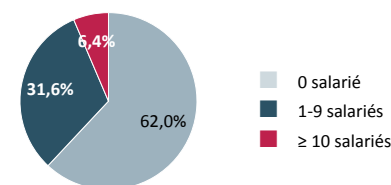
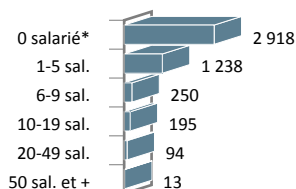
La grande majorité des établissements sans salarié (58 %, comme à l'échelle régionale) travaille dans le second oeuvre aménagement-finitions. Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (489), devant la maçonnerie générale (414).

La répartition des établissements employant des salariés est quasiment la même qu'à l'échelle régionale. S'agissant des salariés, la part des effectifs employés dans le second oeuvre technique est inférieure (24 % contre 28 % en Bretagne). Par activité détaillée, c'est la maçonnerie générale qui totalise l'effectif le plus important (1 944 salariés), devant la menuiserie bois et PVC (1 425 salariés).

La baisse des effectifs salariés Bâtiment s'était poursuivie dans les Côtes d'Armor entre 2015 et 2016 alors que la tendance s'inversait dans les autres départements bretons. Les Côtes d'Armor ont ensuite enregistré en 2017 la plus forte hausse (+ 4 %, contre + 2,6 % à l'échelle régionale). En 2018, en revanche, la progression est moindre (+ 1,3 %, contre + 2,0 % au niveau régional), en lien avec la baisse observée dans le gros oeuvre (- 0,9 %).

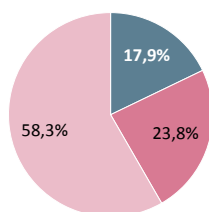
Répartition par taille d'effectif

- des 4 708 établissements*

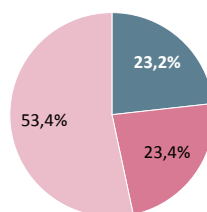


Répartition par corps d'état

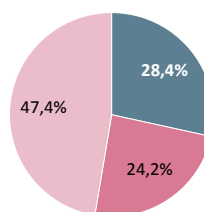
- des 2 918 éts sans salarié*



- des 1 790 éts employeurs



- des 10 368 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménagt.-finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2011 dans les Côtes d'Armor

au 31 déc.	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	18/17 (%)
GO	3 675	3 511	3 301	3 072	2 945	2 907	2 974	2 948	-0,9
SOT	2 497	2 595	2 481	2 312	2 304	2 255	2 444	2 509	2,7
SOAF	5 227	5 101	4 947	4 895	4 762	4 687	4 821	4 911	1,9
TOTAL	11 399	11 207	10 729	10 279	10 011	9 849	10 239	10 368	1,3

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2018 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2017)

Dans le Finistère

***N.B. :** Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.

Au 31 décembre 2018, le secteur du bâtiment compte, dans le département du Finistère, 6 283 établissements, dont 3 990 établissements sans salarié*, 1 885 établissements de 1 à 9 salariés et 408 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 14 188 salariés.

Le département représente 27 % des établissements de la région et près de 25 % des salariés.

La part d'établissements sans salarié est plus élevée qu'au niveau régional (64 % contre 61 %) liée à une proportion plus importante d'établissements sous le statut de micro-entrepreneur (1 751 économiquement actifs à fin décembre 2018, soit un tiers du total régional).

La grande majorité des établissements sans salarié (61 %) travaille dans le second oeuvre aménagement-finitions, soit plus qu'au niveau régional (58 %). Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (732), devant la peinture (581).

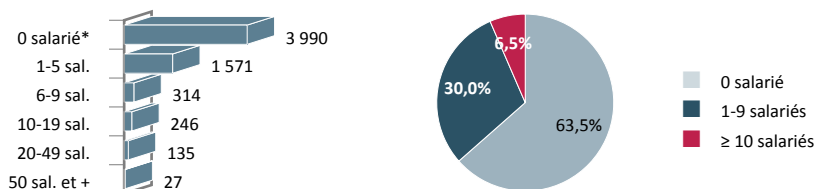
La répartition des établissements employeurs est quasiment similaire à celle observée à l'échelle de la région.

En ce qui concerne les salariés, leur répartition par corps d'état montre que le gros oeuvre est légèrement sous-représenté, les travaux d'installation électrique représentant le plus gros effectif (2 144 salariés), devant les travaux de maçonnerie générale (1 918 salariés).

Dans le Finistère, la tendance baissière des effectifs salariés Bâtiment observée depuis 2009 s'est inversée en 2016. La situation a continué de s'améliorer en 2017 (+ 2,0 %) mais de façon moindre par rapport à la région (+ 2,6 %). En 2018, la progression est cette fois plus importante (+ 2,9 % contre + 2,0 % au niveau régional) et touche plus particulièrement le second oeuvre.

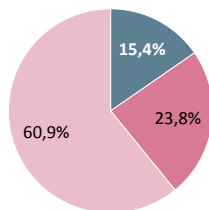
Répartition par taille d'effectif

- des 6 283 établissements*

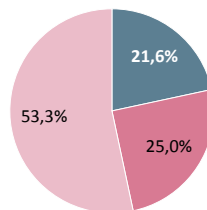


Répartition par corps d'état

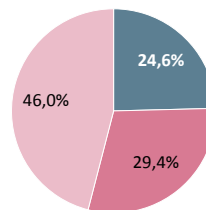
- des 3 990 éts sans salarié*



- des 2 293 éts employeurs



- des 14 188 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménagt.-finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2011 dans le Finistère

au 31 déc.	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	18/17 (%)
GO	4 173	3 944	3 780	3 457	3 376	3 372	3 465	3 490	0,7
SOT	4 009	3 900	3 886	3 819	3 888	3 964	4 014	4 176	4,0
SOAF	6 772	6 597	6 316	6 234	6 118	6 184	6 307	6 522	3,4
TOTAL	14 954	14 441	13 982	13 510	13 382	13 520	13 786	14 188	2,9

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2018 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2017)

En Ile-et-Vilaine

***N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.**

Au 31 décembre 2018, le secteur du bâtiment compte, en Ile-et-Vilaine, 6 234 établissements, dont 3 564 établissements sans salarié*, 2 152 établissements de 1 à 9 salariés et 518 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 19 878 salariés.

Le département représente 27 % des établissements de la région et près de 35 % des salariés.

La part d'établissements sans salarié est moins élevée qu'au niveau régional (57 % contre 61 %). A l'inverse, la part d'établissements artisanaux est plus importante (35 % contre 33 % en Bretagne) ainsi que celle des PME (plus de 8 % contre 7 % à l'échelle régionale).

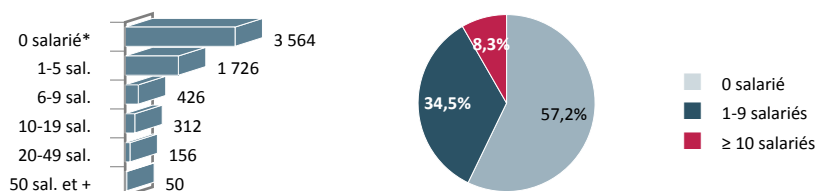
57 % des établissements sans salarié travaillent dans le second oeuvre aménagement-finitions, soit légèrement moins qu'à l'échelle régionale (58 %). Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (610), devant la peinture (511).

En ce qui concerne les établissements employant des salariés, leur répartition par corps d'état diffère de celle du niveau régional par un poids du second oeuvre technique plus élevé qu'en région, en nombre d'établissements mais surtout en termes d'emploi salarié (31 % contre 28 %). Par activité détaillée, ce sont les travaux de maçonnerie générale qui représentent le plus gros effectif (3 285 salariés), devant les travaux d'installation électrique (2 875 salariés).

Après s'être stabilisés en 2016, les effectifs salariés ont enregistré une hausse en 2017 en Ile-et-Vilaine, un peu plus importante qu'à l'échelle régionale (+ 2,9 % contre + 2,6 %). En 2018, la hausse est en revanche légèrement moindre (+ 1,8 %, contre + 2,0 % à l'échelle régionale), du fait d'une stabilité des effectifs dans le second oeuvre aménagement-finitions.

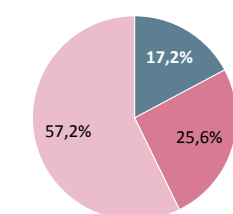
Répartition par taille d'effectif

- des 6 234 établissements*

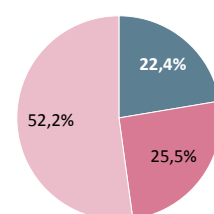


Répartition par corps d'état

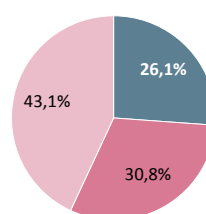
- des 3 564 éts sans salarié*



- des 2 670 éts employeurs



- des 19 878 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménagt.-finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2011 en Ile-et-Vilaine

au 31 déc.	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	18/17 (%)
GO	5 177	4 869	4 788	4 704	4 684	4 763	5 063	5 198	2,7
SOT	6 252	6 069	6 049	5 815	5 701	5 748	5 924	6 119	3,3
SOAF	9 295	9 179	8 856	8 604	8 553	8 467	8 547	8 561	0,2
TOTAL	20 724	20 117	19 693	19 123	18 938	18 978	19 534	19 878	1,8

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2018 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2017)

Dans le Morbihan

***N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.**

Au 31 décembre 2018, le secteur du bâtiment compte, dans le Morbihan, 6 163 établissements, dont 3 683 établissements sans salarié*, 2 118 établissements de 1 à 9 salariés et 362 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 13 150 salariés.

Le département représente 26 % des établissements de la région et 23 % des salariés.

La part d'établissements comptant entre 1 et 9 salariés est légèrement plus élevée qu'au niveau régional (34 % contre 33 %).

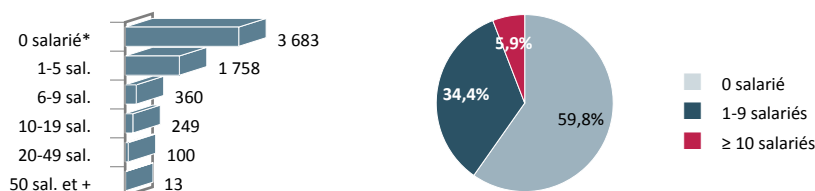
57 % des établissements sans salarié travaillent dans le second oeuvre aménagement-finitions, soit un peu moins qu'au niveau régional (58 %). Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (606), devant la maçonnerie générale (550).

En ce qui concerne les établissements employant des salariés, leur répartition par corps d'état montre un poids du gros oeuvre plus élevé qu'au niveau régional (+ 2 points). En termes de salariés, le second oeuvre technique est sous-représenté. Par activité détaillée, ce sont les travaux de maçonnerie générale qui représentent le plus gros effectif (2 537 salariés), loin devant les travaux d'électricité (1 648 salariés).

Dans le Morbihan, la tendance baissière des effectifs salariés Bâtiment observée depuis 2009 s'est inversée en 2016. La situation a continué de s'améliorer en 2017 (+ 1,8 %) mais de façon moindre par rapport à la région (+ 2,6 %). En 2018, la progression est cette fois un peu plus importante (+ 2,2 %, contre + 2,0 % au niveau régional) et touche plus particulièrement le second oeuvre technique (+ 3,9 %) et le gros oeuvre (+ 3,1 %).

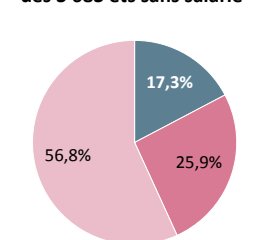
Répartition par taille d'effectif

- des 6 163 établissements*

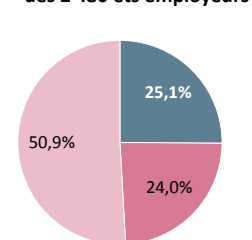


Répartition par corps d'état

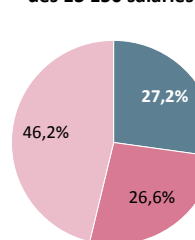
- des 3 683 éta sans salarié*



- des 2 480 éta employeurs



- des 13 150 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménagt.-finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2011 dans le Morbihan

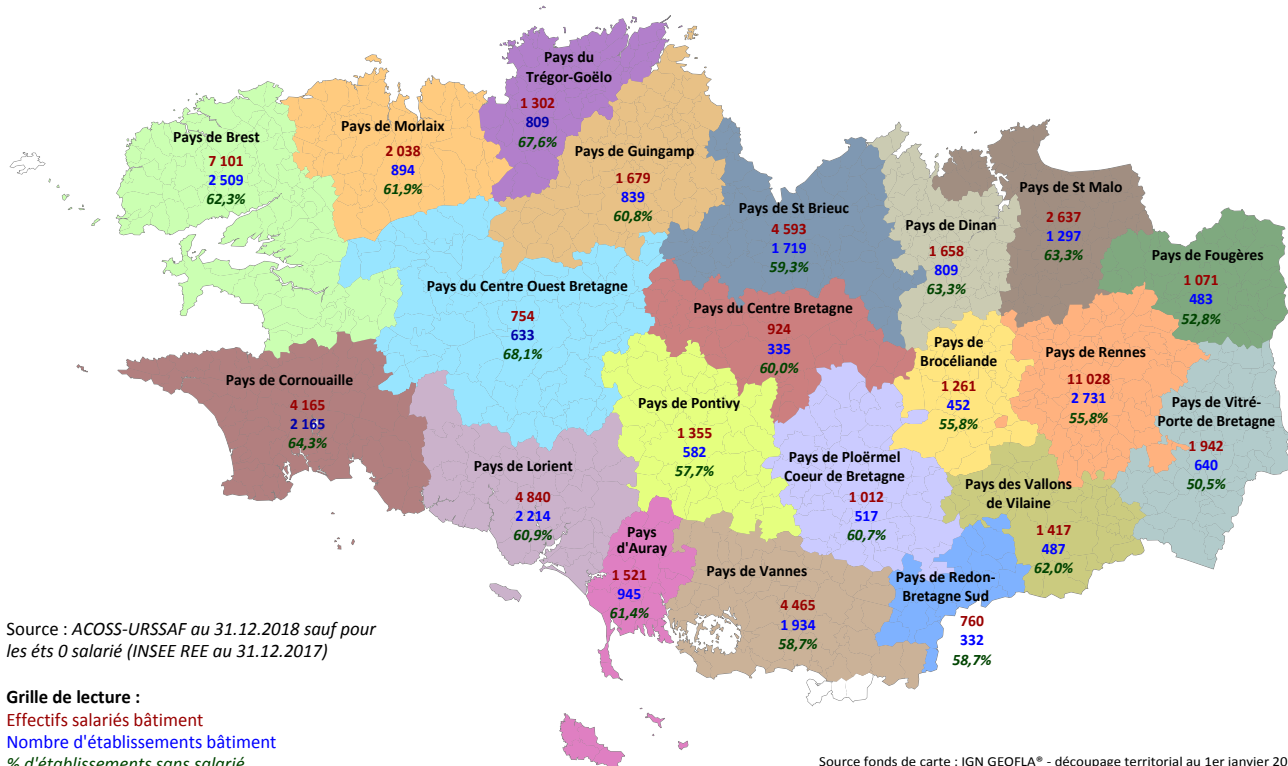
au 31 déc.	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	18/17 (%)
GO	4 119	3 875	3 694	3 463	3 350	3 343	3 469	3 576	3,1
SOT	3 448	3 395	3 146	3 207	3 134	3 311	3 363	3 495	3,9
SOAF	6 669	6 512	6 260	6 051	5 995	5 987	6 041	6 079	0,6
TOTAL	14 236	13 782	13 100	12 721	12 479	12 641	12 873	13 150	2,2

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2018 sauf pour les éta 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2017)



L'appareil de production du secteur bâtiment à l'échelle des 21 pays bretons

**N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur*



Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2018 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2017)

Grille de lecture :

Effectifs salariés bâtiment
Nombre d'établissements bâtiment
% d'établissements sans salarié

Source fonds de carte : IGN GEOFLA® - découpage territorial au 1er janvier 2018

Cartographie : Cellule Economique de Bretagne

La répartition des entreprises et salariés du bâtiment par pays place le pays de Rennes au 1er rang, tant en nombre d'établissements (12 % du total régional), qu'en termes d'emplois salariés (19 % du total). Il devance ainsi les pays de Brest et de Lorient.

C'est dans le pays du Centre-Ouest Bretagne que l'on trouve la plus grande proportion d'établissements sans salarié, soit 68 % des établissements du territoire.

A l'opposé, on trouve les pays de Vitre et de Fougères avec respectivement 51 % et 53 % d'établissements sans salarié, la

proportion au niveau régional étant de 61 %.

La répartition des établissements sans salarié par corps d'état montre la prédominance du second oeuvre aménagement-finitions sur l'ensemble des territoires, avec une part qui varie de 53 % sur le pays de Lorient à 63 % sur le pays de Brest (58 % à l'échelle régionale).

En ce qui concerne la répartition des établissements employant des salariés par corps d'état, le poids du second oeuvre aménagement-finitions varie entre 45 % sur le pays de Lorient et 63 % sur le pays

des Vallons de Vilaine (52 % au niveau régional).

Enfin, la répartition des effectifs salariés par corps d'état montre la prédominance du second oeuvre aménagement-finitions dans l'ensemble des pays sauf dans celui de Rennes où le second oeuvre technique totalise le plus gros effectif (soit 38 % du total), du fait de la présence sur le territoire de grosses entreprises d'électricité. C'est sur le pays de Fougères que l'on trouve la plus forte proportion de salariés employés dans le second oeuvre aménagement-finitions (60 % contre 45 % à l'échelle régionale). ■